

NOM ET COORDONNEES CDG :

RECEPISSE DE DEPOT D'UNE LISTE DE CANDIDATS *

Aux élections des représentants du personnel siégeant au Comité Social Territorial

SCRUTIN du 10 décembre 2026

En application de l'article R. 211-59 du code général de la fonction publique, le/la Président(e) du Centre de gestion de (le cas échéant : représenté par NOM PRENOM QUALITE) déclare avoir reçu ce jour àheures minutes, une **liste de candidats comportant noms (..... femmes /hommes)**

➤ **présentée par l'organisation syndicale**

nommée :

..... dont

le siège est situé

.....

Représentée dans toutes les opérations électorales par :

M.

Qualité et employeur (**pour vérification de la qualité d'agent public**)

..... Adresse :

.....

Tél. : Portable : Courriel :

délégué titulaire de liste,

ou le cas échéant, par M.

Qualité et employeur (**pour vérification de la qualité d'agent public**)

..... Adresse :

.....

Tél. : Portable : Courriel :

délégué suppléant de liste, habilité à remplacer le délégué titulaire ci-dessus désigné en cas d'indisponibilité de celui-ci.

- accompagnée de déclarations individuelles de candidature signées par chaque candidat
- déposée par M.

..... Délégué de

liste.

Ou le cas échéant, par M

Délégué suppléant de liste, habilité à remplacer le délégué titulaire ci-dessus désigné en cas d'indisponibilité de celui-ci.

Fait en double exemplaire

A, le

Le/la Délégué(e) de liste,

Le/la Président(e),
(Le cas échéant) Pour le/la Président(e)
et par délégation le / QUALITE)

*** Ce récépissé ne peut, en aucun cas, être considéré comme valant recevabilité de la liste de candidats déposée.**